

INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin No 2

Juillet 2017

EDITO : EXTENSION DU COMPLEXE SCOLAIRE

Le 23 mai dernier, la Municipalité et l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE) ont présenté aux habitants de la Commune le projet d'agrandissement du complexe scolaire communal qui doit être prêt pour la rentrée 2018. Le projet prévoit la construction de deux nouveaux bâtiments.

Le premier en forme de « L » sera appuyé à la façade nord du bâtiment actuel et permettra de créer 9 salles de classes, 2 salles de dégagement, les locaux pour la direction de l'établissement et une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 60 places. Il sera entièrement financé par l'ASIRE.

Le second bâtiment, à la charge de la Commune, remplacera les actuels vestiaires du foot, ces derniers seront déplacés dans les abris souterrains du complexe. Cette construction comprendra, au rez, des locaux scolaires PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes) et un nouvel espace pour le jardin d'enfants « Cric-Crac ». Au 1^{er} étage, on trouvera un restaurant scolaire qui pourra également être loué à des privés ou utilisé comme buvette lors d'activités sportives, ainsi qu'une terrasse surplombant le terrain de sport. Le sous-sol accueillera une nouvelle chaufferie à bois pour l'ensemble du site. La Commune sera propriétaire de ce bâtiment et louera une partie à l'ASIRE et au jardin d'enfants.

Les images de synthèse, réalisées par l'architecte mandatée Annouck Moriggi, vous permettent de voir les deux bâtiments projetés (en blanc). ■

La Municipalité

En accord avec la Municipalité et les objectifs de notre association (voir encart à la dernière page), VisàVi se propose comme « caisse de résonance » pour rassembler initiatives, propositions et commentaires en lien avec le projet financé par la Commune, plus particulièrement la valorisation de l'espace « restaurant scolaire » (qu'y faire en dehors du repas des écoliers ?) et l'organisation des alentours du futur complexe, notamment la place de jeux (qu'y aménager d'utile et/ou de ludique ?).

De par sa proximité avec l'école, la place de jeux, le jardin d'enfants, les terrains de foot et de basket, le nouveau bâtiment communal offre une réelle opportunité pour développer un lieu de rencontre, de convivialité et d'échanges, favorisant le bien-être et le bien vivre à Villars.

Quelle que soit la nature de vos idées, exprimez-vous et faites-nous en part **d'ici au 4 août** via la boîte VisàVi à la déchetterie ou à visavi@villars-le-terroir.ch. Nous nous engageons à les clarifier, puis à les remonter aux autorités du village, tout en informant la population. Les initiatives les plus prometteuses seront soutenues par une action décidée du comité. ■

VisàVi

LE CONSEIL COMMUNAL S'EST REUNI

Le Président sortant du Conseil Communal, Monsieur Pascal Pollien, vous livre quelques mots forts de ce printemps 2017 avec 2 séances du Conseil qui se sont déroulées le 15 mai et le 26 juin 2017.

En préambule, il tient à remercier l'ensemble des membres du Conseil Communal pour la motivation à suivre les séances durant toute cette première année de législature 2016 – 2017. Pour chaque séance le quorum a été largement atteint et pour plusieurs séances, le taux de participation s'élevait à plus de 90%.

Durant ce premier semestre, 2 projets de grandes envergures ont été discutés lors de nos séances, à savoir le projet ASIRE (Association scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens) pour l'ouverture de nouvelles classes d'école à Villars-le-Terroir et le projet d'implantation d'éoliennes dans notre village.

Pour rappel le peuple a voté le 7 juin 2011 la loi sur l'enseignement obligatoire qui oblige les communes à mettre à disposition une unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Cet investissement donnerait une qualité de vie aux familles mais cette réalisation a un coût que notre village doit examiner au niveau financier et pour lequel un crédit de construction de 2.9 mio doit être soumis et accepté par le Conseil Communal lors de sa séance du 28.08.2017.

CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE !

Il est sympa, le chalet occupé par la Boulangerie Fornerod sur la place de l'Église. Grâce à l'initiative de VisàVi et de la Municipalité, sa présence sera prolongée jusqu'à fin septembre. C'est une bonne nouvelle. D'autant plus qu'on peut y déguster les savoureuses glaces de L'Artisan glacier.

Et ce n'est pas tout ! VisàVi vous propose de faire vivre cette place durant l'été en organisant diverses activités : tournois (babyfoot, pétanque, cartes, etc.), animations pour juniors et seniors, expositions temporaires, et pourquoi pas un videgrenier à la rentrée ? Le programme se précisera au fur et à mesure des opportunités (et de la météo). Toutes les informations utiles seront diffusées via le site web de la commune, Facebook et Smiile.com, ainsi qu'au chalet et sur le panneau d'affichage devant la déchetterie.

Toute initiative est la bienvenue ! Vous avez envie de proposer une activité et/ou de donner un coup de main pour en organiser une ? Faites-le nous savoir et métamorphosons cette place en un lieu de vie et de convivialité, le temps d'un été.

Au plaisir de se retrouver « vis-à-vis » et de passer un moment sympa ensemble. ■

VisàVi

Les considérations énergétiques, les avantages et inconvénients des éoliennes, la législation en vigueur, les démarches en cours, contrats, conventions, l'état de la technique, le principe de précaution suscitent des interrogations sur les avantages à retirer pour l'ensemble des citoyens avec l'implantation d'éoliennes sur le territoire de notre commune.

A ce sujet, une motion, intitulée *Stop au Parc Eolien de Villars-le-Terroir*, signée par 25 membres du Conseil Communal a été déposée afin de mettre un terme définitif au projet de parc éolien prévu sur le territoire de la Commune, ceci en vertu du principe de précaution et tant que l'état de la technique n'aura pas évolué.

Le rapport sur la gestion et les finances 2016 a comporté 22 observations adressées à la Municipalité ceci dans le but de mieux comprendre et/ou améliorer la gestion et la tenue des comptes de la Commune. Pour autant, la commission a demandé l'approbation des comptes annuels et du rapport de gestion 2016 tels que présentés et c'est à l'unanimité que les membres du Conseil ont accepté le préavis sur la gestion et les comptes 2016.

Le plan directeur régional du Gros-de-Vaud a été approuvé par le Conseil d'Etat et signé par les communes membres de l'Association de développement Région Gros-de-Vaud mais aucun point de ce plan directeur ne fait cas des projets d'envergure tel que des éoliennes.

Le Bureau du Conseil était composé pour l'année 2016 – 2017 de Monsieur Pascal Pollien, président, Monsieur Steeve Devolz, vice-président, Madame Nicole Buchwalder et Monsieur Werner Reist, scrutateurs et Messieurs Benoît Allaz et Gérard Briquet, scrutateurs-suppléants.

Pour cette 2^{ème} année de législature, le Conseil Communal a nommé à l'unanimité Monsieur Steeve Devolz, président, Monsieur Pascal Pollien, vice-président, Messieurs Benoît Allaz et Gérard Briquet, scrutateurs et Madame Nicole Buchwalder et Monsieur Werner Reist, scrutateurs suppléants.

Après plus de 2 législatures, Monsieur Ludovic Schopfer, conseiller communal a souhaité passer la main comme secrétaire, mais reste conseiller et c'est Madame Mary-Claire Juriens-Freymond qui reprend le secrétariat pour la suite de la législature.

La prochaine séance du Conseil Communal est fixée **au lundi 28 août 2017 à 20h00** avec comme point principal le préavis pour le crédit de construction d'un réfectoire, des locaux parascolaires et d'un jardin d'enfants.

Pour compléter ce résumé de la vie du Conseil Communal, Monsieur Pascal Pollien, président sortant suggère à la population de consulter le site de la commune de Villars-le-Terroir – www.villars-le-terroir.ch sous « **consulter toutes les dernières nouvelles en blog** », et pour les gens sans connexion internet, le pilier public est toujours d'actualité. ■

Pascal Pollien

CANICULE : RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés.

PROTEGEONS-NOUS !

Conseils en cas de grandes chaleurs :

- **Se reposer.... Rester au frais**
- **Laisser la chaleur dehors.... Se rafraîchir**
- **Boire régulièrement... manger léger**
- **En présence de signaux d'alerte**
 - Appeler le médecin traitant
 - S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133
 - En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possible d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Source : www.vd.ch/canicule

ETRE CURATEUR / TRICE

Pourquoi pas vous ? L'Etat de Vaud vous assure

- > **Un mandat adapté** à vos disponibilités, vos envies et vos compétences
- > **Une formation complète**
Qui pourra vous servir au-delà de votre engagement
- > **Un soutien par des professionnels spécialisés**
Qui vous conseilleront et vous accompagneront à toutes les étapes de votre mandat
- > **Une rémunération intéressante**
De 1800 francs par an et par mandat
- > **Une attestation**
À la fin de votre mandat

Devenez curateur / trice volontaire !!

www.vd.ch/curatelles - 0800 628 700

Décharge de Manens

Dès le 1er avril 2017, la décharge est à nouveau ouverte. Nous prions tous les usagers de bien vouloir fermer le portail en quittant les lieux, de respecter les réglementations en vigueur et n'y déposer que les matériaux conformes.

En cas d'abus, nous serons dans l'obligation de réintroduire des horaires d'ouverture ■

ÉMONDAGE DES HAIES—ÉLAGAGE DES ARBRES

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :

Emondage des haies

- à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible.

Les dispositions légales sont applicables toute l'année. ■

CONFERENCES – DEBAT « ENERGIES »

Compte-rendu « ENERGIES : investir et consommer mieux »

La première conférence publique organisée par VisàVi, portant notamment sur les énergies renouvelables, s'est déroulée jeudi 8 juin dernier au complexe scolaire communal, en présence d'une trentaine de personnes.



Afin de dynamiser le débat et permettre une information la plus large possible, VisàVi a invité MM. Luc Giger et Philippe Dind, deux spécialistes membres de la commission Energie de l'Association régionale de développement du Gros-de-Vaud. Après un rappel des notions de base et un état des lieux en Suisse, le binôme a vulgarisé avec brio divers aspects en prodiguant de bonnes pratiques, au niveau des transports, de l'électricité dans les ménages ou encore de l'énergie grise. Ils ont également présenté des pistes pour optimiser l'isolation thermique des bâtiments et les systèmes de chauffage. L'assistance a eu l'occasion de poser de nombreuses questions aux professionnels durant la présentation et le débat s'est prolongé par un partage d'expériences informel entre villageois.

VisàVi ne peut que se réjouir de la réussite de cette soirée qui a rempli une double mission : plateforme d'information et espace de dialogue. ■

VisàVi



Soulager ceux qui aident leur proche à domicile

Pro-XY n'est pas un service d'aide et de soins à domicile mais un acteur du réseau de solidarité vaudois en complémentarité avec les structures professionnelles existantes. L'antenne du Gros-de-Vaud existe depuis le 1er octobre 2010.

Que vous soyez jeune parent, conjoint, ami ou simple voisin d'une personne en situation de maladie, handicap, perte d'autonomie, c'est à ce moment-là que les équipiers/ères de la Fondation Pro-XY vous offrent de prendre le relais et vous fournissent le « coup de pouce » nécessaire pour surmonter cette difficulté.

Nos accompagnants sont encadrés et formés par des professionnels qui ont à cœur que chacun puisse trouver son équilibre tant chez celui qui aide, que celui qui est aidé.

Besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'antenne du Gros-de-Vaud au

079 963 51 83 ou 076 559 65 65

www.pro-xy.ch



CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Cognard Elias
- Scherb Lucas
- Favre Nathan
- Pittet Lilou
- de Barros Magalhães Naël
- Sirodot Océane

et de féliciter les heureux parents. ■

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

L'Administration communale sera fermée

**du mardi 18 juillet 2017 compris
au mercredi 2 août 2017**

Réouverture le 3 août 2017 aux horaires habituels

En cas d'urgence, veuillez contacter
Jean-François Pittet, vice-syndic, au 079 517 92 56 ou
Véronique Pittet-Allaz, municipale, au 079 245 32 49 ■

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1 104 habitants*

VOTRE AGENDA

Prochaine séance du Conseil communal

28 août 2017 à 20h00

La séance se déroule au complexe communal,
elle est ouverte au public.



Fête nationale

Lundi 31 juillet 2017

Sur la Place de l'Eglise

Réservez la date !



VisàVi

Bien vivre ensemble à Villars-le-Terroir

Indépendante et résolument ouverte aux autres, VisàVi est une **plateforme d'information** où les habitants de tout âge, de même que les sociétés locales, peuvent se renseigner sur des sujets spécifiques de manière la plus large possible grâce à des intervenants compétents en la matière. A l'écoute des besoins de la population, VisàVi est aussi un **espace de dialogue**, entre villageois, pour d'abord se rencontrer puis, cas échéant, échanger des idées, des envies ou encore des projets, permettant d'améliorer la qualité de vie dans notre village.

Pour soutenir les objectifs de VisàVi, vous pouvez devenir membre de l'association, et ce sans pour autant avoir besoin de vous engager activement. Si vous avez des questions sur **VisàVi**, les membres du comité, composé de François Barbezat, Joëlle Cornuz, Armando Gonteri, Fabrice Mascello, Thierry Pittet, Clotilde Sirodot et Philippe Zufferey, vous renseignent volontiers.

Merci et à bientôt !

www.facebook.com/VisaVi.Association.VillarsleTerroir

www.villars-le-terroir.ch > logo VisàVi en bas à droite

E-mail : visavi@villars-le-terroir.ch

Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch